



Challenge des AS Avec Terrain Trophée Jean-Louis SPENCER

Mercredi 11 octobre (Shotgun 9h00)

Golf des Yvelines (78)

Le Château de la Couharde, 78940 La Queue-lez-Yvelines

☎ 01 34 86 48 89 – Courriel : lesyvelines@resonance.golf

Règlement 2023

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Epreuve réservée aux Associations sportives de club avec terrain sur invitation du Comité Départemental des Yvelines.

INDEX :

L'index des joueurs est limité à 24.4 et celui des joueuses à 28.4.

L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions.

JOUEURS :

Un joueur doit être membre licencié dans l'année en cours de l'association sportive du Club qu'il représente ; sauf pour les joueurs salariés pour lesquels seule une licence est obligatoire.

CALENDRIER :

Cette épreuve se déroule, un jour de semaine, en principe dans le club du vainqueur de l'édition précédente.

2. FORMULE DE JEU

FORMULE : La compétition regroupera les responsables et les bénévoles des clubs invités.

Formule retenue : greensome stableford Net

EQUIPES :

Le Président de chaque association engagée présentera 4 joueurs avec lesquels il formera deux équipes de son choix :

- 1 membre élu
- 1 salarié dont si possible le directeur
- 1 bénévole des commissions
- 1 quatrième joueur au choix du Président

MARQUES DE DÉPART : Jaunes et rouges.

HEURES DE DÉPART : L'épreuve se déroulera en shotgun à 09h00 et sera suivie d'un déjeuner offert par le CDG 78

DÉPARTAGE : Il se fera sur les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers trous et le dernier trou.

RESULTATS DE LA RENCONTRE :

Les résultats de la rencontre seront déterminés par addition des scores NET de chaque équipe. En cas d'égalité, le départage sera fait sur le 2ème score.

3. ENGAGEMENTS :

Auprès de la Ligue de Golf de Paris Ile-de-France :

CDG 78 – Ligue de Golf de Paris Ile-de-France

2 avenue du Golf - 78280 – Guyancourt - 01 30 43 30 32 - contact@lgpidf.com

Date limite d'inscription : Dimanche 1^{er} octobre 2023.

Le nombre d'équipes sera limité à 20, et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Droit d'inscription : 240€ par équipe excepté l'équipe du club qui reçoit.

4. PRIX :

Challenge au club vainqueur et un souvenir à ses joueurs.



Challenge des AS Avec Terrain Trophée Jean-Louis SPENCER

Mercredi 11 octobre (Shotgun 9h00)

Golf des Yvelines (78)

Règlement 2023

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Dimanche 1^{er} octobre 2023.

Droit d'inscription pour la compétition : 240 euros par équipe de 4 joueurs.

GOLF :N° :

Equipe 1 :

Joueur 1 : Nom..... Prénom.....
Fonction
Téléphone..... Mail.....
N° licence : ___ / ___ / ___ Index :.....

Joueur 2 : Nom..... Prénom.....
Fonction
Téléphone..... Mail.....
N° licence : ___ / ___ / ___ Index :.....

Equipe 2 :

Joueur 1 : Nom..... Prénom.....
Fonction
Téléphone..... Mail.....
N° licence : ___ / ___ / ___ Index :.....

Joueur 2 : Nom..... Prénom.....
Fonction
Téléphone..... Mail.....
N° licence : ___ / ___ / ___ Index :.....

Règlement par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Yvelines où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
COMITE DPT GOLF 78

Domiciliation
SG ST QUENTIN EN YVELINE (02190)
15 PL GEORGES POMPIDOU
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	02190	00037260185	93

IBAN : FR76 3000 3021 9000 0372 6018 593

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP